

Publié le 13 avril 2017

À chaque printemps sa crise À propos de la démission de Mgr Gaschignard

La conférence des évêques de France (CEF) à Lourdes semble devoir se terminer chaque année par les amorces d'une crise. L'an dernier, c'était l'«affaire Barbarin», qui a été close au mois d'août par un «non-lieu» au sujet de l'accusation médiatique de «cover up» des prêtres pédophiles. Cette année, c'est l'annonce brutale de la démission de Mgr Hervé Gaschignard qui, d'après le journal *La Croix*¹ aurait fait l'objet d'un dossier l'accusant de «comportements inappropriés» à l'égard d'adolescentes, dossier dans lequel il n'y aurait que l'inquiétude d'une famille et le récit de deux personnes reçues par le cardinal Ricard. Ce dossier aurait servi au nonce Mgr Luigi Ventura pour conseiller à l'évêque de Dax d'offrir sa démission au Pape, qui l'a immédiatement acceptée. Dans la foulée de cette révélation, France 2, dans son émission spéciale du 13 avril *Cash investigation*, a reçu une «victime d'un prêtre», et l'on a assisté à ce que l'on connaît déjà, la description d'une souffrance réelle chez la victime et l'horreur savamment dosée des actes du prédateur, encore plus coupable parce que prêtre !

Le dossier juridique est clos. Il n'y aura pas d'«affaire Gaschignard». Mais, encore une fois, cela a servi aux médias à remettre au premier plan l'«incompétence» de l'Église vis-à-vis des comportements de certains prêtres et, comme l'insinue le journal *La Croix*, une insuffisance, sinon une négligence, de «gouvernance».

Il faut, en effet, lire le récit de l'interview donnée par Mgr Pontier, président de la CEF, à la journaliste de *La Croix* pour saisir l'inénarrable saveur avec laquelle elle tente de se saisir de l'affaire pour transformer les «comportements inappropriés» en délit sexuel, si ce n'est en pédophilie, afin d'accuser l'Église de manque de discernement et de mauvaise gouvernance². Il faut, en contrepartie, apprécier la prudence de Mgr Pontier. Deux de ses réponses devraient faire réfléchir : «Comme on est dans une société qui veut tout savoir, c'est inconfortable. Comment accepter de ne pas mettre sur la place publique toute la vie de tout le monde et faire confiance à ceux qui sont en responsabilité ? Cela va à l'encontre de la culture d'aujourd'hui». Et cette remarque qui termine l'entretien : «Notre société a du mal à comprendre que, dans l'Église, il y ait une certaine discrétion. Nous n'achevons pas celui qui est tombé, mais nous essayons de le relever, de l'entourer». Voilà deux attitudes de l'Église qui sont, aujourd'hui, devenues incompréhensibles : la discrétion à l'égard de toute personne humaine et la miséricorde

L'Église n'achève pas celui qui est tombé, mais essaye de le relever, de l'entourer

1 - Cf. [La Croix](#).

2 - Cf. *La Croix*, 6 avril 2017, le [reportage](#) fait par Céline Hoyau et intitulé : La démission de Mgr Gaschignard est «un choc pour l'Église», déclare Mgr Pontier.

envers celui qui tombe ! Et si l'Église renonçait à ces attitudes, serait-elle encore l'Église ?

Les théories incestueuses

Un livre vient de paraître qui reprend, en y ajoutant beaucoup d'érudition, les thèmes qui deviennent rebattus dans le traitement médiatique de la pédophilie et principalement des prêtres pédophiles : *Le Sacré incestueux*³. Ce livre, qui se voudrait une réflexion principalement sociologique, propose, en ce qui concerne le prêtre pédophile, une étude qui semblerait nouvelle par son titre. En fait, la nouveauté ne se trouve qu'au dernier chapitre, où l'on trouve un amalgame du symbole construit dans une perspective lacanienne entre le corps «sacré» du prêtre, sa «paternité» et, de ce fait, l'acte du pédophile qui devient ainsi un inceste ! Mais il faut reprendre les diverses étapes du livre pour avoir une idée de ce que recherchent ces sociologues.

Les victimes

Il y a un certain nombre de citations recueillies dans ce qu'ont voulu dire les «victimes» et qui ont été publiées. Elles sont une description, qui paraît assez juste, de ce que l'on sait et de ce que les médias ont rapporté. Les descriptions de souffrances – honte, culpabilité, dégoût, souvenirs lancinants – sont enrobées dans ce livre dans une floraison de citations assez impressionnante. Tous les auteurs possibles chez qui on peut trouver une pensée sur la violence, la honte, la culpabilité, les souvenirs induits, sont cités, de Thomas d'Aquin à Max Weber, en passant par Marcel Gaucher, Yves Congar, Pierre Grelot, Fustel de Coulanges, Émile Durkheim et, bien entendu, Sigmund Freud, assez sobrement d'ailleurs. Il suffit qu'ils aient écrit quelque chose sur la violence, la honte, l'insertion sociale pour être utilisés, ne fût-ce que pour une ligne dans la moisson de nos sociologues. Bref, il s'agit d'une charge médiatique qui vise à faire de la «victime» d'un prêtre pédophile un être à part, une catégorie spécifique d'abusé sexuel.

Ce qu'il y a de remarquable dans cette «description» de la victime abusée par un prêtre, c'est que d'une part, il n'y a aucune référence aux études psychologiques récentes : rien de Michael Seto⁴, rien de Finkelhor – dont les études sur le traumatisme subi par l'enfant on fait école –, rien de Lalumière, Quinsey et consorts. Si les auteurs avaient eu en mains l'ouvrage de Seto, ils auraient pu, en ne regardant que la bibliographie, constater que les intuitions de Durkheim, de Weber et de Freud, pour utiles qu'elles aient été, on trouvé une certaine limite. On s'en tient dans ce livre à des descriptions qui prennent appui sur des déclarations publiées par les médias et analysées grâce à des concepts sociologiques qui ont une valeur heuristique, déclarations certes intéressantes dans un contexte général d'abus social, mais qui sont loin de cerner le sujet que les auteurs nous proposent.

La deuxième remarque qu'il faut faire au sujet de cette étude, c'est que les auteurs ont tendance à confondre l'abus sexuel sur mineur avec la pédophilie, négligeant le fait que le diagnostic du

3 - Olivier BOBINEAU, Constance LALO, Joseph MERLET, *Le Sacré Incestueux, les prêtres pédophiles*, Desclée de Brouwer, 23 janvier 2017. Olivier Bobineau est diplômé de l'École des Sciences politiques de Bordeaux et agrégé en sciences économiques et politiques de Normale Sup. Constance Lalo est juriste, chargée d'enseignement à Sciences Po. Joseph Merlet est sociologue, diplômé en théologie de l'Institut catholique de Toulouse, anciennement directeur de l'EADS de la Mayenne.

4 - Michael C. SETO, *Pedophilia and Sexual Offending Against Children*, American Psychological Association, Washington, DC, 2008.

pédophile s'adresse à un type d'abus sexuel vis-à-vis de l'enfant prépubère. Une simple consultation du DSM V⁵ aurait pu les renseigner. Le terme «abus sexuel» est utilisé dans ce livre uniquement selon sa définition juridique. C'est peut-être suffisant pour la sociologie, mais c'est un peu court ! Les auteurs citent un peu plus loin l'étude commandée par l'épiscopat américain⁶. Une lecture attentive de ces deux études aurait pu les renseigner. Utilisant une définition plus fine du comportement de l'abuseur sexuel, les auteurs de ce rapport montrent que la majeure partie des prêtres accusés d'abus sexuels sur mineurs ne sont pas des pédophiles. Une recherche statistique montre aussi que l'Église catholique est parmi toutes les institutions religieuses celle qui a le taux le plus bas en termes de délits sexuels.



La troisième remarque que l'on peut faire est plus

5 - American Psychiatric Association, *Diagnostic and Statistical Manual*
6 - John Jay College, *Context for the Study of Sexual Abuse of Minors* 2010.

La « victimisation médiatique
des victimes d'un abus sexuel
en fait un objet prétexte

générale. Sous la plume de nos auteurs, les victimes deviennent doublement victimes. Les victimes sont des victimes réelles et, ici, il conviendrait de faire les distinctions qui s'imposent dans un accompagnement thérapeutique. Une chose les attouchements, autre chose les viols. Une chose est une fois ou deux, autre chose est un comportement qui dure un ou deux ans. Les études faites par le John Jay Collège sont longues et font toutes les distinctions nécessaires. Celles du rapport Murphy⁷, commandé par l'évêque de Dublin, Mgr Martin, et réalisé par la justice irlandaise, le fait aussi. L'étude de nos sociologues passe outre. Mais les victimes réelles deviennent des «victimes prétextes» quand elles sont utilisées par l'appareil médiatique. Elles deviennent objet de sensations. Elles nourrissent un certain appétit de voyeurisme. L'enfant que l'on voudrait protéger devient dans son «innocence» un enfant-objet. Cette victimisation surajoutée de la victime n'aide en rien la personne réelle à sortir de son problème. Au contraire, on l'y enfonce. Vis-à-vis d'elle-même grandit le sentiment d'avoir été l'objet d'un acte monstrueux qui l'accompagnera toute sa vie. Elle est déjà marquée par le rejet public, même quand on manifeste envers elle des marques de regret et de demande de pardon. En elle, on cultive des foyers de haine, de violence, de colère, qui lui font beaucoup plus de tort que les actes réels du pédophile ou de l'abuseur.

Derrière tout cela, on ne peut s'empêcher de supposer que les auteurs de ces études n'ont eu vis-à-vis des victimes réelles que des contacts indirects, par médias interposés, de sorte que la victime devient un concept, et non une personne.

Le pédophile

Dans tous les médias qui en parlent, le pédophile en lui-même, surtout prêtre, c'est-à-dire clerc, devient dans l'étude qui est faite de son comportement, de ce qui lui advient, un criminel, un monstre, un prédateur, un être ignoble. Rien ne lui est épargné. En tout et pour tout, il doit être rejeté. Il n'a droit à aucune miséricorde, à aucune rédemption. Il doit absolument être décléricalisé. Et quant l'Église, sous la pression publique, finit par prononcer cette sentence, elle est accusée de l'avoir abandonné⁸ ! Certes, les auteurs font état de la perplexité des évêques, des pressions qui s'exercent sur l'Église, des directives romaines qui, avec le temps, ont évolué, des décisions fermes prises par Benoît XVI. Mais, derrière ces considérations qui précèdent la charge du chapitre sur «Les contradictions de l'héritage», il y a un parti pris injuste.

Il est vrai qu'en France comme ailleurs, et même à Rome, les évêchés sont pris au dépourvu. On essaie de trouver des solutions : on met en place des cellules de vigilance afin d'aider les victimes. Et après ? On néglige de faire la part des choses. Il n'y a pas que l'Église qui s'interroge, toutes les

La libéralisation de la sexualité des années 60 est la cause de l'augmentation des délits sexuels

7 - Le rapport Murphy est le résultat de l'enquête faite par The Dublin Archdiocese Commission of investigation, commission d'enquête établie par le Ministère de la Justice le 28 mars 2006. L'enquête poursuit l'œuvre de la Commission of investigation Act (2004). L'enquête du Ministère de la justice a été faite en vue de répondre aux nombreuses plaintes qui mettaient en doute la manière dont l'Église avait, dans le passé, traité des cas d'abus sexuel commis par des membres du clergé séculier et religieux. La période de l'enquête s'étend du 1er janvier 1975 au 1er mai 2004. L'archevêque de Dublin, Mgr Diarmuid Martin, a courageusement et lucidement soutenu cette enquête afin que la clarté se fasse dans l'Église d'Irlande et principalement dans son diocèse. Cf. la [newsletter](#) d'avril 2010.

8 - Cf. *Le sacré incestueux*, op.cit., p. 109-124.

sociétés s'interrogent. On sait, aujourd'hui, faire la distinction entre pédophilie et inceste – ce que ne fait pas le livre d'Olivier Bobineau –, mais on en reste là. C'est déjà un progrès. Et que fait la société avec les pédophiles ? Elle les condamne à la prison et, après, elle les surveille à l'aide du bracelet électronique ! Et cela n'est pas un abandon ? Et pourquoi cette incertitude ? D'une part, il y a un réel questionnement de la part des chercheurs en psychologie. On ne sait pas ce qui attire le véritable pédophile vers l'enfant qui, en tant qu'il est prépubère, n'exerce pas un attrait sexuel. D'autre part, une interrogation approfondie obligerait à une révision sérieuse des comportements sociaux : entre autres, le phénomène de la pornographie, et surtout celui de la pédopornographie, qui est une cause de l'extension du comportement pédophile. Il faudrait lire les écrits de Judith Reisman qui, en dénonçant les fausses certitudes des Rapports Kinsey⁹, montre que la libération sexuelle qui s'en est suivie est la cause majeure de l'augmentation de toutes les formes de délits sexuels. Peut-être pourrait-on se souvenir que les Rapports Kinsey ne sont pas le fait de l'Église et qu'elle ne les a jamais bénis¹⁰ !

L'Église

Dans cette partie de leur livre, les auteurs épousent un courant très moderne. La victime d'un prêtre pédophile est dans une situation bien pire que l'abusé de toute autre catégorie : instituteur, maître d'un gymnase, chef de troupe scout, fidèle d'une communion protestante. Elle l'est parce qu'elle subit l'autorité sacrée du prêtre ! Et, parce qu'il est membre d'une Église qui, au cours des siècles, s'est définie comme l'unique communauté de salut, elle porterait en elle-même la culpabilité de l'Institution.

Comment en est-on arrivé là, s'interrogent nos auteurs ? Trois idées sont habilement développées : 1° la sacralisation du corps ; 2° la mainmise de l'Église sur les sacrements ; 3° la transcendance de la paternité.

La sacralisation du corps

Par sacralisation, on vise ici la formation des séminaristes, qui entreraient au séminaire à peu près normaux et qui le deviendraient de moins en moins au long de leur formation¹¹. Cette perte de la normalité leur viendrait d'une formation dans laquelle ni la sexualité, ni même l'émotion n'auraient la moindre place. Le séminariste deviendrait un être irréel, doué d'une transcendance telle qu'il ne deviendrait apte qu'à manifester le «sacré», au détriment du profane. Ce serait un eunuque sans consistance charnelle. Son corps ne lui appartiendrait plus ; il ne serait plus que l'homme de Dieu et non l'homme pour les autres. C'est le fait du sacerdoce (*sacer-dotium*, en latin, «celui qui donne le

9 - Les Rapports Kinsey (Kinsey Reports en anglais) sont deux livres du Dr Alfred Kinsey (biologiste, spécialiste des insectes) découlant de ses recherches sur le comportement sexuel humain : *Sexual Behavior in the Human Male* (1948) et *Sexual Behavior in the Human Female* (1953). Les prémisses des travaux de Kinsey sont qu'en matière de sexualité il n'y a pas de normes, il n'y a que des comportements, qu'il prétend observer comme il a observé les insectes. Ces ouvrages furent la caution scientifique, et même la caution morale de la révolution sexuelle qui transforma les mœurs et la structure des sociétés occidentales, puisqu'il disait que le puritanisme avait étouffé des pulsions naturelles et saines, et que chacun, homme, femme et même enfant, allait enfin être libéré. Ces rapports sortirent rapidement des cercles universitaires pour inonder les publications grand public. (Voir : Judith REISMAN, *Kinsey, la face obscure de la révolution sexuelle*, KontreKulture, 2016).

10 - Voir Judith REISMAN, *Kinsey : Crimes et conséquences*, 2^e édition, The Institute for Media Education, 2000.

11 - Cf. *Le sacré incestueux*, pp. 134-152.

sacré») !

En fait, s'il y a quelque chose de vrai dans le portrait de ce prêtre du XVII^e au XIX^e siècle, si on regarde son comportement avec les lunettes de notre époque, les auteurs se trompent de cible. La véritable cause de la rigidité de la théologie morale et son déni des émotions ne viennent pas de la nature de l'Église et de son rôle institutionnel, mais de la diffusion du *nominalisme*, qui a infesté l'Église et toute la société depuis le XIV^e siècle.

Mais ce nominalisme, si prégnant soit-il, n'a pas empêché qu'il y ait de véritables saints parmi les prêtres : don Bosco (un homme sans émotions ?), le Curé d'Ars (un homme sans cœur ?), le Père Damien, apôtre des lépreux, (un homme désincarné ?), le P. Brottier et tant d'autres. Cette sévérité à l'égard de la sexualité ne s'est-elle trouvée que dans l'Église catholique ? Faut-il rappeler les exagérations du Puritanisme au XVIII^e siècle, celles des Évangélistes et des Calvinistes ?

Les auteurs attaquent allègrement la Réforme grégorienne, en la situant du XI^e au XIII^e siècle et qui culmina dans l'œuvre de Grégoire VII. Ils s'appuient sur une qualification que lui donne le Père Yves Congar : «Le mouvement de la libération de l'Église de la tutelle des *laïcs*». Mais ce qui est vrai en partie devient faux si l'on oublie de mentionner que le mot «*laïcs*» ne désignait pas les fidèles de l'Église, mais la puissance féodale qui tentait de devenir par sa force de possession des terres la seule autorité du monde médiéval. En ce sens, oui, l'Église a voulu se séparer nettement du pouvoir politique. Et surtout devenir ce qu'elle doit être, un signe de salut. Selon nos auteurs, la Réforme grégorienne conduit au Concile de Trente, où l'Église s'emparerait des sacrements et en deviendrait la maîtresse souveraine. Toute cette critique de l'Institution sacramentelle de l'Église s'inspire beaucoup plus de l'œuvre bien connue de Luther, *La captivité babylonienne*, dans laquelle le fondateur de la Réforme rejette toute la vie sacramentelle de l'Église et la remplace par la primauté et l'autonomie exclusives de la conscience personnelle. À cette critique protestante, les auteurs ajoutent quelques réflexions tirées d'Eugen Drewermann¹², auxquelles s'ajoutent les insinuations quasi sacrilèges de Michel Foucault, surtout celles du premier volume de son *Histoire de la Sexualité*¹³.

Cette description étant faite, il n'en reste plus pour nos auteurs qu'à tirer une conclusion. Le prêtre par sa fonction, par ses habits, par ses actes, exerce, par son corps sacralisé, un pouvoir de domination sur les croyants. Il représente le sacré divin et tente de se soumettre le profane. Ce pouvoir, c'est celui de la *paternité* archétypale, de la paternité d'*Ouranos* dirait Freud. Le clerc exerce ce pouvoir de façon visible. Ne prend-il pas le nom de «père», d'«abbé», de «Père-Abbé», de «Père-évêque», de «Pape» ? Ce pouvoir est le pouvoir sacré des Grecs (le «*hieros*») qui, par nature, doit rejeter toute l'impureté laïque. Ce pouvoir, le pédophile s'en empare en tentant de dominer le corps sacré de l'enfant : ce corps que la société actuelle sacralise en sacralisant l'enfant, qui devient

12 - In *Fonctionnaires de Dieu*, Albin Michel, 1995.

13 - Michel FOUCAULT, *Histoire de la sexualité*, vol. I, *La volonté de savoir*, 1976. C'est dans ce livre que l'auteur tente de montrer que la confession auriculaire était une tentative perverse du ministre de tout savoir, par la description des menus détails, des actes de la sexualité.

La véritable cause de la rigidité de la théologie morale et son déni des émotions viennent de la diffusion du nominalisme

objet de ses désirs de tendresse et d'amour. Ainsi l'acte du pédophile cleric, devient un inceste sacré !

Cette thèse essentiellement freudienne et lacanienne paraît brillante. Correspond-elle à la réalité ? Elle dépend des arcanes de la psychologie freudienne, dont la France a beaucoup de difficulté à se sortir, et des essais littéraires de Lacan et de Foucault. Mais tient-elle le fil conducteur de la réalité ? Ceux qui ont accompagné des pédophiles réels (2 % de la population pédophilienne) ou des pseudo-pédophiles¹⁴ auront beaucoup de difficultés à voir dans cet être humain brisé par ses angoisses et ses contradictions intérieures le ministre hiératique du sacré ! Leur transcendance est visiblement cachée ! Cependant, la séduction de cette thèse masque un problème plus grave. Dans la mesure où elle repose sur la critique des grands mouvements qui ont structuré l'Église catholique entre le XI^e et le XV^e siècles, elle s'inscrit dans un courant actuel fort et puissant : la laïcisation de l'Église par la laïcisation du sacerdoce. C'était l'ambition de Luther. 500 ans plus tard, le ferment est encore actif. À ce ferment, la lutte contre la pédophilie apporte sa contribution.

Aline Lizotte

Retrouvez cet article sur notre [site](#)

14 - Des personnes qui posent des actes pédophiles sans avoir la structure psychologique du pédophile.